

Hamois sous VERT

Le journal d'informations du groupe Ecolo de Hamois -
N° 6 / janvier - février 2014.
Suivez-nous en temps réel en rejoignant notre page
Facebook « Hamois Vert » !

Achet (Monin), Emptinne (Emptinal, Champion),
Hamois (Haie-Jadot, Buresse), Mohiville (Scoville),
Natoye (Gemenne, Le-Fontaine, Skeuvre),
Schaltin (Frisée) et Scy.



Et si 2014 était...

Une année de **renouveau politique** : un monde qui s'interroge, qui avance, qui, du Nord au Sud, d'Est en Ouest, se cherche en quête de nouveaux repères, de nouveaux modes de « mieux-vivre » !

Une année de **reconnexion avec le local** : manger local, retrouver le lien avec le producteur et l'artisan du coin, échanger des idées, des services, relocaliser des savoir-faire... L'idée fait des adeptes de plus en plus nombreux. Les Nations Unies ont d'ailleurs fait de 2014 l'*année internationale de l'agriculture familiale*.

Une année « **Slow** » : l'urgence nous pousse parfois à opter pour des solutions de court-terme, basées sur une vision tronquée et simpliste des choses. Prendre le temps de réfléchir, de construire, de consulter, de tempérer ; opter pour le durable, penser plus loin, aller au bout des choses... Assurément une manière de faire qui est aux antipodes de ce que nous propose notre société de l'hyperconsommation pour le moment et qui risque fort d'aller droit dans le mur.

"Un rêve devient réalité quand on est assez à vouloir qu'il ne soit pas qu'un rêve"... Alors, si ces vœux sont aussi les vôtres, n'hésitez pas à passer des paroles aux actes et de tenter, à votre niveau, de prendre du plaisir à faire les choses autrement. La locale Ecolo de Hamois vous présente ses meilleurs vœux pour l'an neuf à l'occasion de son « Hamois sous vert » revenant sur la vie politique communale de ces derniers mois.

Petits fruits... Grands effets !

Le 24 novembre dernier, nous vous offrons un plant d'arbre à petits fruits. Par ce geste symbolique, Ecolo voulait rappeler qu'il est plus que jamais nécessaire de soutenir la production locale et de qualité, qui fait vivre les agriculteurs et les producteurs de nos régions et qui est plus à même de nous garantir des produits de qualité.

Or, force est de constater que, de nos jours, les aliments arrivent dans nos assiettes après avoir parfois parcouru des milliers de kilomètres, et être passés entre les mains de nombreux intermédiaires. Ce système mondialisé, qui vise le profit avant tout, rend difficile le contrôle de toutes les étapes de la chaîne. Des aliments pas toujours de qualité, des risques pour la santé, une délocalisation de l'emploi, une perte de contrôle sur ce que nous mangeons, un impact accru sur l'environnement... font partie des conséquences de ce mode de production.

Face à cela, Ecolo entend soutenir le développement des circuits-courts de qualité. Savoir d'où viennent nos aliments et comment ils sont produits, recréer du lien avec le producteur, retrouver une alimentation plus saine, moins et mieux transformée, miser sur le goût et la saveur... Toutes ces préoccupations doivent en effet pouvoir guider nos choix politiques.

Cette voie est en effet le chemin le plus direct pour avoir demain une agriculture et une alimentation, bonnes :

- > pour l'économie : maintien d'une production locale et diversifiée (agriculture, artisanat...) qui assure un revenu décent au producteur et un juste prix au consommateur ;
- > pour la santé : alimentation saine, savoureuse, diversifiée et de qualité ;
- > pour l'environnement : impact réduit sur le transport, soutien à la biodiversité ;
- > et la convivialité : nouvelles formes de dialogue et de solidarité, transparence, confiance...

ecolo

www.hamois.ecolo.be

Les éoliennes au Conseil, comme un goût d'amertume...



*Le futur appartient
à nos enfants et aux
renouvelables !*

En campagne, les candidats Ecolo avaient promis de donner un compte-rendu de chaque Conseil aux habitants de Hamois.

Les Conseillers Ecolo élus ont repris cet engagement et permettent aux habitants d'avoir un autre regard sur la politique communale.

Vos conseillers à Hamois :

Auguste Carton

Fabrice Lagneau

Marlène Moreau

Anne Nigot

Françoise Noël

Alan Watterman

Dans ce journal, sont reprises les grandes lignes de la politique communale. Pour plus de détails, retrouvez nos comptes-rendus sur notre site internet www.hamois.ecolo.be ou sur notre page Facebook Ecolo Hamois ou Hamois Vert !

Bien-sûr, c'était prévisible, notre Commune, comme bien d'autres en Wallonie, a donc rendu un avis négatif par rapport à la cartographie de l'éolien. C'était d'autant plus prévisible que certains, au sein du Collège, ont fait des éoliennes une affaire personnelle.

Il n'empêche, cette opposition « de principe » de la part de la majorité en place (CDH-MR-PS) laisse toutefois un goût amer.

D'abord parce que l'actualité aurait dû bouleverser ou au moins faire bouger les positions. Comment ignorer le dérèglement climatique après le rapport remis en septembre par le GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) qui, une fois de plus, martèle que le réchauffement global mettra à mal nos économies et nos conditions de vie ? Comment être insensible aux températures inhabituelles de ce début d'hiver ou à l'augmentation de phénomènes climatiques extrêmes sur la planète ? La dernière Conférence sur le climat, qui s'est tenue à Varsovie récemment, a reporté les échéances à la Conférence de Paris en 2015, mais a confirmé les responsabilités en matière de changement climatique. Le seul espoir d'arriver à un accord repose sur les pays développés, responsables historiques du réchauffement global et en même temps capables technologiquement de développer des solutions.

Comment par ailleurs éluder les risques liés au nucléaire et oublier que la Chambre a récemment confirmé - en prolongeant de 10 ans la vie de certaines centrales non conçues pour ça et ce dans l'indifférence générale, certes, - la sortie définitive du nucléaire entre 2015 et 2025 ?

Et donc, pourquoi s'acharner contre le développement des énergies renouvelables alors qu'elles font indéniablement partie de la solution énergétique ?

Toute cette actualité est-elle trop lointaine pour que les élus de Hamois (et d'autres Communes wallonnes) en aient conscience ? Le brouillard hivernal est-il si épais ?

Bien sûr on les entend répondre : « Nous ne sommes pas contre les énergies renouvelables » mais c'est toujours « pas ici » ou « pas maintenant » ou « c'est trop cher » ou « cela pourrait faire baisser la valeur des maisons ».

Nous regrettons par ailleurs le texte de la délibération proposé par le Collège de Hamois, cherchant vaguement les arguments pour justifier leur Nymbisme (« Not in my Backyard », « Pas dans mon Jardin » en français) et leur vision à trop court-terme.

Faute de pouvoir en discuter en Conseil communal (la majorité n'étant apparemment pas à l'aise pour assumer un débat sur la question), vous trouverez néanmoins notre analyse, point par point, par rapport aux arguments avancés par la majorité sur notre site internet (www.hamois.ecolo.be Accueil>Le Conseil communal>Retour sur l'enquête publique éolien à Hamois...). Vous verrez, beaucoup de ses arguments n'en sont pas vraiment...

Toujours est-il que la majorité s'est donc prononcée pour le retrait de la commune de Hamois de la cartographie éolienne. Autrement dit, un positionnement qui ne sert à rien, si ce n'est laisser le débat à d'autres.

Des sondages montrent heureusement que certains font beaucoup de bruit, mais qu'une majorité silencieuse n'a rien contre les éoliennes, pour autant qu'elles soient correctement installées, et en toute transparence (ce qui est, en fin de compte, une des finalités principales de la cartographie éolienne). Alors, faut-il réellement laisser une minorité cadencasser le débat sur notre futur énergétique ?

JOSÉ BOVÉ À CINEY, BOTTES AUX PIEDS

José Bové, paysan militant devenu député européen, promenait son incomparable moustache dans le Condroz le 16 octobre dernier. Tout au long de l'après midi et de la soirée, nous avons pu savourer sa verve combative et son esprit d'à propos bien concret.

Théâtre des déversements de lait pendant la crise qui a lourdement frappé le secteur agricole en 2009, Ciney ne lui était pas inconnue. C'est à l'invitation de la locale ECOLO de Ciney qu'il a découvert la campagne condruzienne en compagnie d'Isabelle Durant, Vice-Présidente du Parlement européen et guidé par Patrick Dupriez, Président du Parlement wallon.

Bottes aux pieds tout d'abord pour se rendre à Hamois, dans l'exploitation de Dimitri Beguin consacrée depuis 1991 à l'élevage de ces belles vaches rousses que sont les limousines et en « bio » depuis 3 ans. En traversant l'étable, les questions fusent de la part des Députés européens : Comment s'est opérée la transition ? Quels sont les avantages de la limousine par rapport à la race star locale qu'est la Blanc Bleu ? Comment parvenir à l'autonomie fourragère ? Pourquoi faire aujourd'hui le choix du bio ?

Patrick Dupriez, agronome de formation et très attentif aux questions qui touchent l'agriculture et la santé, complète les réponses et le témoignage de Dimitri Beguin.

Très concrètement autour de nous, des exploitations se réorientent, diversifient leurs productions, tentent de les transformer et de les valoriser plus localement. Fréquemment, ces fermes-là parviennent à faire vivre davantage de personnes, trouvent des repreneurs et procurent des satisfactions nouvelles aux agriculteurs et agricultrices qui ont osé la transition. Le plus souvent, ce sont les femmes et de nouveaux acteurs du monde rural qui insufflent ces changements.

Pas de doute, ça bouge dans nos campagnes ! José Bové, Isabelle Durant et Patrick Dupriez ont apporté des réponses à de nombreuses questions relatives à l'avenir de l'agriculture. La journée de mercredi aura fait progresser la réflexion par la richesse des échanges et la rencontre de différents acteurs clés du secteur.

Surtout, nous espérons qu'elle aura contribué à soutenir la mobilisation de tous ceux qui veulent d'une politique européenne préservant l'agriculture familiale, plus locale, plus autonome et respectant l'aspiration citoyenne à une alimentation de qualité, saine et juste.

Rejoignez le groupe Ecolo de Hamois !!!

Si, comme nous, vous concevez que le développement durable, alliance harmonieuse des dimensions économique, sociale et environnementale, est le seul à pouvoir relever les défis qui nous attendent et à assurer la survie des générations futures, tout en améliorant la qualité de la vie à Hamois...

Si, comme nous, vous pensez que la participation citoyenne, l'éthique et la responsabilité sont les modes d'action qui doivent animer le champ politique...

Si, comme nous, vous êtes de sensibilité VERTE et CITOYENNE... Alors, N'HESITEZ PAS! Prenez votre place, soit directement, soit indirectement, dans l'action politique que nous menons!

Contactez-nous par téléphone (Fabrice Lagneau - 0475/697392 ou Marlène Moreau - 0475/244046) ou via l'adresse : ecolohamois@hotmail.be

RECETTE

Délicieuse soupe de saison, réconfortante et parfumée, parfaite lorsqu'il pleut, quand il fait froid ou quand la neige tombe à gros flocons.

Potage au céleri rave et au roquefort

Ingrédients :

1 gros céleri rave, épluché et coupé en cubes

2 gros oignons en lamelles

3/4 litre d'eau

1/2 litre de lait

2 cubes de bouillon de volaille

1 portion de Roquefort +/- 200 gr - (ou tout autre bon fromage «bleu» de fabrication locale)

Sel, poivre noir, 1/2 c. à c. d'ail en poudre

Croûtons (facultatif)

Mettre les oignons et le céleri rave dans une grande casserole, ajouter le lait, l'eau et les cubes de bouillon.

Porter à ébullition et laisser mijoter environ ½ heure jusqu'à ce que le céleri soit cuit.

Ajouter le fromage bleu, l'ail en poudre et mixer le tout. Vérifier l'assaisonnement sel & poivre.

Servir bien chaud avec quelques croûtons.



Bon Appétit !

Renouvellement du Contrat Rivière

Le renouvellement du Protocole d'accord, pour les 3 prochaines années, avec le Contrat de Rivière Haute Meuse (CRHM) était à l'ordre du jour du Conseil communal du mois de juin. En résumé, il s'agissait de se prononcer sur la liste des actions que la Commune de Hamois s'engageait à mettre en place en collaboration avec le CRHM.

Parmi les actions envisagées, citons notamment la gestion des problèmes de rejets d'eaux usées dans les cours d'eau, la protection des berges contre l'érosion, la gestion des plantes invasives, ainsi qu'une sensibilisation aux économies d'eau et à la réduction des pesticides.

Tout un programme, dont nous nous réjouissons et qui, nous l'espérons, ne restera pas que des mots sur un Protocole d'accord.

Nous regrettons néanmoins que la Commune n'ait pas profité de l'occasion pour inscrire dans ce Protocole d'accord d'autres problématiques, auxquelles il convient de porter également attention.

Nous pensons notamment à :

1. Une meilleure éducation du citoyen par rapport à ce qu'il jette à l'égout, dans la mesure où, pour l'heure, l'épuration des eaux est quasi inexistante sur la commune, et les eaux collectées se déversent directement, la plupart du temps, dans le Bocq. Il s'agit donc d'informer davantage le citoyen qu'un pot de peinture vidé dans un évier va, en l'état actuel, directement à la rivière !!

2. Une stratégie de mise en évidence du Bocq. La CLDR (Commission Locale de Développement Rural) ne dit d'ailleurs pas autre chose. Il est en effet temps de valoriser notre patrimoine local naturel (on pourrait penser à mettre des panneaux didactiques expliquant l'écosystème relatif aux rivières, comme ça s'est fait pour le RAVEL, par exemple). A quand, donc, un

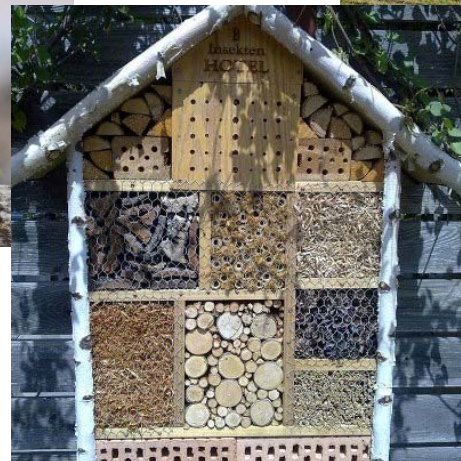
meilleur respect ainsi qu'une meilleure mise en évidence de ce patrimoine exceptionnel ?

Par ailleurs, la mise à l'ordre du jour de ce Protocole d'accord a également été l'occasion de rappeler la responsabilité des autorités concernant les constructions dans les zones inondables, ainsi que concernant le respect des directives européennes (et notamment la Directive-Cadre Eau) en ce qui concerne l'entretien des cours d'eaux (qui, pour rappel, interdit de dégrader l'habitat physique des cours d'eau, et limite donc très fortement les curages).

D'autre part, s'agissant d'avaliser les actions à mettre en œuvre dans le futur, nous souhaitons connaître le bilan du Protocole précédent, qui ciblait la période 2010-2013. Nous n'en avons pas eu l'occasion, notre intervention ayant malheureusement été coupée à ce moment. La question était-elle gênante ? Peut-être. Il y a en effet une série d'actions qui figurent sur le site internet du Contrat de Rivière et qui, sauf erreur de notre part, pour certaines, ne nous disent rien (ex : éditer un article concernant l'assainissement autonome et collectif pour sensibiliser la population d'Hamois, sensibilisation de la population à une meilleure utilisation des produits phyto, aux économies d'eau,...).

Enfin, nous n'avons pas non plus eu l'occasion de souligner le fait que la Commune de Hamois semble être une des rares Communes à ne pas encore avoir jugé utile de se doter (pas nécessairement à temps plein), des services d'un conseiller en environnement, et donc d'un professionnel qui servirait de relais à l'égard de la population en termes de sensibilisation, ou encore vis-à-vis du contrat de rivière en termes de mise en œuvre de certaines actions.

De timides avancées, donc, mais nous restons en attente d'une réelle dynamique de gestion durable de nos cours d'eaux et ressources en eau sur la commune.



- Budget 2014 -

Rien de neuf à Hamois. A l'image de celui de 2013, le budget 2014 témoigne toujours, à nos yeux, d'une gestion peu novatrice de la commune où n'apparaissent pas clairement les grandes lignes de la politique que les responsables communaux souhaitent mener. Point positif cependant : l'endettement, qui était déjà faible, a encore diminué car il est fait un meilleur usage du fond de trésorerie, qui reste néanmoins important.

Conscients des difficultés budgétaires rencontrées par les Communes et la grande prudence à avoir en la matière, nous observons toutefois que ce fond de trésorerie ne cesse d'augmenter. A l'heure où les communes doivent pouvoir garder la tête hors de l'eau, ce dont la Commune de Hamois peut certes se vanter, celles-ci n'ont-elles pas aussi d'autres missions à remplir à l'égard des citoyens ? Qu'en est-il de la mise en place de réelles politiques sociales, énergétiques, ou encore environnementales ? Les Communes ne doivent-elles pas investir aussi pour l'avenir ?

Or, à Hamois, il semble que le sous-investissement en projets novateurs de même que la multiplication de petits projets sans cohérence et ce au gré des subventions qui se présentent est toujours bien présent.

Ceci d'autant plus que beaucoup de projets à très faible coût peuvent être mis en œuvre pour rencontrer les défis et les risques qui sont déjà identifiés pour les années à venir et ainsi en amenuiser voire supprimer les effets.

Plus particulièrement, dans ce budget, nous n'apercevons toujours pas de volonté de procéder à un cadastre énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux, ou encore une vision précise en matière de politique environnementale.

Nous regrettons par ailleurs toujours l'absence de critères transparents pour l'attribution des subsides aux Associations de notre commune. Nous proposons que soient établis des critères clairs, transparents et objectivables afin que la répartition des subsides se fasse sur une base plus transparente, plus prévisible et plus équitable, conformément aux pratiques d'une bonne gouvernance.

En résumé, une majorité qui thésaurise et qui, face aux défis clairement identifiés, reste au balcon. Heureusement Hamois est une commune où il continue de faire bon vivre grâce au dynamisme de ses habitants, de ses Associations ainsi que de ses entrepreneurs.

Les gobelets à Hamois ? A la poubelle !

Nous regrettons que la majorité n'ait vu aucun intérêt dans la proposition d'Ecolo visant à promouvoir l'utilisation de gobelets réutilisables lors des différentes manifestations organisées au sein de la commune.

Alors que ce type de gobelets a commencé à envahir les festivals, concerts ou autres soirées, la Commune de Hamois ne semble pas en percevoir les bénéfices évidents: moins de déchets après un événement, moins de pétrole nécessaire à la fabrication du plastique, moins de nettoyage pour les organisateurs mais aussi pour la Commune, publicité pour la Commune, sensibilisation environnementale pour le public,...

Il nous paraissait important d'encourager, tout comme l'ont fait certaines Communes plus proactives, l'utilisation de ce type de gobelets dans la Commune. C'est pourquoi nous suggérons à la commune de s'équiper de tels gobelets pour les mettre à disposition des habitants soucieux de la quantité de déchets engendrés lors des événements qu'ils organisent. Or, pour toute réponse, nous avons eu droit à un NON, accompagné de « ce n'est pas du ressort de la Commune », « quelle responsabilité en cas de contamination bactériologique », « qui va les compter »,... ? Des questions qui se posent certes, mais qui auraient pu trouver des réponses si notre proposition avait au moins été mise à la réflexion...

Quant au rôle de la Commune, nous pensons, au contraire de la majorité de Hamois, que les pouvoirs publics ne peuvent rester indifférents au défi que constitue la nécessité de réduire la quantité de nos déchets, et que c'est à eux qu'il revient notamment de montrer l'exemple. Nous constatons donc, au travers de cette motion, que c'est avant tout un état d'esprit qui fait défaut : l'une des missions de la Commune est aussi de pouvoir montrer l'exemple ! Nous regrettons amèrement que la majorité de Hamois, en rejetant cette motion, ait montré de manière aussi claire cette absence d'état d'esprit pourtant indispensable pour appréhender, de manière durable, l'ensemble des défis qui nous attendent.



Françoise Noël
Conseiller CPAS



Auguste Carton
Conseiller CPAS

Comment réduire sa consommation énergétique sans diminuer son confort ?

Toutes vos questions sur l'énergie dans l'habitat demandent des réponses claires et efficaces !

Les guichets de l'énergie sont là pour y répondre.

Une permanence décentralisée est organisée tous les 4ème vendredis du mois à Hamois.

0474/118.640 ou 0474/118.642

Guichetenergie.philippeville@spw.wallonie.be

<http://energie.wallonie.be>

CPAS ?

En guise d'introduction, nous reprendrons textuellement les propos de Christian DUPONT, ancien ministre de l'intégration sociale, dans la brochure éditée par le SPP intégration sociale «Guide pour les usagers du CPAS». Ces propos nous semblent particulièrement pertinents à rappeler en ces temps de crise.

« On n'entre jamais dans la précarité de son plein gré. Faillite, maladie, perte d'emploi, problèmes familiaux... personne n'est à l'abri de l'exclusion sociale. Elle frappe, impitoyable, semblant affirmer que la société n'a plus besoin de vous. Brusquement, les regards se détournent et les portes se ferment. La précarité, c'est cette condamnation à la solitude, à l'isolement. C'est l'indifférence, parfois, le malaise, souvent.

La fonction du CPAS (Centre Public d'Action Sociale) est précisément de garder les portes de la société ouvertes, d'offrir à celles et ceux qui (sur)vivent dans la précarité ou qui sont confrontés à des difficultés sociales une aide, un soutien, une solution à leurs problèmes. Renouer le dialogue interrompu par les blessures de l'existence. Écouter, regarder et, surtout, se remettre à conjuguer au futur pour accéder à nouveau à l'autonomie et, par là, à la dignité. Parce-que la précarité n'est ni une honte, ni une fatalité. Parce-que, dans une société égalitaire, elle doit être l'affaire de tous.»

Comment votre CPAS de Hamois peut-il vous aider?

- Une aide régulière en argent, comme le revenu d'intégration sociale si vous n'avez pas d'autre revenu (chômage, mutuelle, salaire, ..)
- Une aide ponctuelle : colis alimentaires, frais de scolarité, soins de santé, frais d'hospitalisation, factures d'eau, électricité, chauffage, etc...
- L'affiliation à une mutuelle si vous n'en avez pas.
- Une aide pour trouver un emploi (article 60)
- Une aide pour trouver un logement
- Une guidance budgétaire et un service de médiation de dettes
- Une aide pour participer à des activités sportives, culturelles,...
- Une aide à domicile : aide familiale, aide ménagère, repas traiteur à domicile
- Une aide pour accéder à une maison de repos et la payer
- Une aide juridique ou administrative

Comment cela fonctionne-t-il ?

Il y a un CPAS dans chaque commune. À Hamois, vous pouvez vous présenter aux bureaux, Rue d'Hubinne, 3-5, 5360 Hamois ou téléphoner au 083/61.53.60 afin de prendre rendez-vous avec une assistante sociale.

En cas d'urgence, une aide peut vous être octroyée directement. Si l'aide n'est pas trop urgente, votre demande est introduite par l'assistante sociale au Conseil de l'action sociale. Pour préserver la dignité du demandeur, le conseil se tient à huis clos et les conseillers comme les assistantes sociales sont tenus au secret.

Le Conseil examine toutes les données de votre situation familiale et financière. Toute demande est prise en considération mais n'aboutira pas forcément à une aide. Le CPAS vous aidera en fonction des critères légaux.

Les représentants locaux du groupe Écolo auprès du Conseil de l'action sociale sont Françoise Noël et Auguste Carton

Choix des bulles textiles

Le groupe Ecolo s'étonne de l'installation, à Emptinne, d'une bulle à textile par une société anonyme alors que des entreprises d'économie sociale, dont une des vocations est de remettre à l'emploi des personnes peu qualifiées, sont également actives dans le domaine. Le Collège ne voit pas où est le problème. De plus, au regard des questions posées et des réponses reçues, la Commune ne semble avoir signé aucune convention avec les différents opérateurs actifs sur le territoire de la Commune alors qu'il s'agirait d'une obligation légale. Convention qui permet également à la commune d'exiger des différents opérateurs l'organisation de campagnes de sensibilisation sur le tri et la récupération des vêtements. Pour plus d'informations sur les possibilités d'action des Communes en la matière, voir : <http://www.res-sources.be>

Conseil de participation des écoles

Conformément à la législation organisant les missions prioritaires de l'enseignement, tout établissement scolaire doit créer un Conseil de participation. Ce Conseil ayant pour mission de débattre du projet d'établissement, d'évaluer sa mise en œuvre et de l'adapter si nécessaire, mais aussi de mener une réflexion globale sur les frais réclamés en cours d'année, ou encore d'étudier ou de mettre en place un mécanisme de solidarité entre les élèves pour le paiement de ces frais. Concrètement, c'est donc un lieu qui permet à tous les différents « acteurs » de l'école, (parents, enseignants, membres du personnel, ou encore « acteurs extérieurs »), de venir s'exprimer et formuler des propositions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie et d'apprentissage des élèves au sein de l'école (ex : accueil des plus petits, sécurité aux abords de l'école, mais aussi mise en place de projets d'échange

linguistique, de cantines bio et durables, d'éveil à la citoyenneté,...). Nous regrettons vraiment que la majorité n'ait pas saisi l'opportunité d'un tel outil. En effet, alors que nous discutons de la reconduction de ces Conseils, à la question de savoir comment sont désignés (et avertis !) les membres représentants des écoles et des milieux associatifs culturels, extrascolaires, ... composant ce Conseil, il nous fut répondu : « par le Collège, et on a ce qu'il nous faut ! ». Pas d'appel à candidature, dès lors, pour cette « obligation administrative » pour laquelle « les candidats ne se poussent d'ailleurs pas au portillon ». Normal, cela dit, vu l'enthousiasme de la majorité par rapport à cet outil de participation, et surtout, vu la publicité qui en est faite auprès des personnes concernées !

Motion SNCB



Mise au vote d'une motion relative à la desserte des points d'arrêts locaux sur la ligne SNCB 162 Namur-Arlon, et en particulier ceux de Natoye et de Florée : nous avons rajouté ce point dans le but de demander au Conseil communal qu'il se positionne officiellement auprès de la SNCB afin que ces changements de desserte en cours sur la ligne actuellement ne soient que temporaires et ne lèsent pas davantage les conditions de voyage des navetteurs déjà fort pénibles actuellement. La majorité n'a cependant pas jugé cette proposition suffisamment intéressante que pour la voter. Certes, elle était fort symbolique, mais elle mettait néanmoins en évidence les problèmes de plus en plus fréquents des navetteurs dans le cadre de leurs trajets. Problèmes qui, à l'heure où la mobilité en transports en commun est prônée de toute part, ne font qu'empirer...

Charte Maya

La Charte d'engagement Commune Maya: nous revenons régulièrement aux nouvelles pour voir comment avance la Commune sur le sujet. En effet, n'ayant toujours fourni, d'après nos informations, aucun reportage à la Région depuis 2 ans... (ce qui est susceptible de lui valoir un retrait de label), la majorité assure néanmoins qu'elle a fait ce qu'elle devait en la matière. Ce qui reste encore à vérifier. Mais, quand on sait qu'une perte de label serait bien plus préjudiciable pour tous, et prioritairement pour les abeilles, car alors la plupart des engagements tomberaient à l'eau, nous avons envie d'y croire...

Achat de fournitures scolaires

En prévision de la rentrée de septembre, nous avons voté le cahier des charges pour les fournitures scolaires (papier, crayons,...) des écoles de l'entité. L'occasion de regretter qu'à côté des critères liés au prix ainsi qu'à la diversité du choix, aucune considération environnementale n'ait été introduite dans ce cahier des charges. Ceci à l'heure où les autorités publiques doivent pourtant montrer l'exemple. Un petit espoir cependant : la majorité s'est engagée à mettre les clauses utiles pour faire en sorte que celle-ci ne soit pas liée par ce marché trop longtemps. Des considérations environnementales pourraient donc être réintroduites pour la rentrée scolaire de 2014, par exemple.

Pour plus d'informations sur les opportunités des Communes en matière d'achat publique écologique : www.achatsverts.be



Ecolo Hamois
Rue du Chainisse, 27
5362 Achet

Téléphone :
0475/69.73.92

Adresse électronique :
ecolohamois@hotmail.com

Nous sommes sur le Web !
www.hamois.ecolo.be

et sur Facebook !
Ecolo Hamois ou Hamois Vert



Le groupe Ecolo de
Hamois met
régulièrement en place
des actions de
sensibilisation.

Vous voulez y participer
ou nous aider ?

Alors contactez-nous au
0475/69.73.92

Editeur responsable :
Fabrice Lagneau,
rue du Chainisse 27,
5362 Achet

Imprimé sur papier recyclé

La note de politique du logement de la Commune et son plan d'ancrage.

La note de politique du logement de la Commune a été discutée lors du Conseil communal de septembre. Ce document a pour vocation de déterminer les objectifs et les principes des actions à mener sur les 6 prochaines années en matière de logement. Cette note était suivie d'un programme d'action permettant d'identifier, année après année, chaque opération de construction ou de rénovation, mais aussi les modes de financement, les maîtres d'ouvrages,

En fait de note politique, celle-ci nous a semblé très vague, et surtout très floue. On n'y a en tout cas pas retrouvé les réponses aux questions suivantes :

- ▶ De quels logements la Commune a-t-elle besoin ?
- ▶ Comment permettre à nos jeunes de rester à Hamois ?
- ▶ Quelle réponse apporte-t-on au vieillissement de la population ?
- ▶ Quels sont les coûts futurs pour la collectivité (égouts, routes,...) des projets de lotissement sur la commune ? Quelles conséquences sur la mobilité ?

La présentation de cette note fut néanmoins l'occasion pour le bourgmestre de réaffirmer son point de vue selon lequel la Commune ne souhaite pas, au mépris des obligations régionales en la matière, créer plus d'offres qu'il n'y a de demandes sur la commune afin de ne pas « attirer une population de CPAS sur la commune ».

Quel mépris pour les personnes qui, à un moment ou à un autre de leur vie, doivent faire face à une situation plus difficile à gérer sur le plan financier. On pense notamment aux personnes se retrouvant seules à élever leurs enfants, à celles ayant eu des problèmes de santé ou encore à d'autres motifs qui justifient parfaitement d'une certaine solidarité dans l'épreuve. Le crédo de la majorité est donc, pour reprendre une citation de Michel Rocard, qu'« On ne peut accueillir toute la misère du monde ». C'est oublier que cette citation a pourtant une suite, la forme complète étant : « On ne peut accueillir toute la misère du monde, mais on doit en prendre sa part. » !

Quant au Programme d'action, intitulé le **Plan d'ancrage du Logement**, et donc les objectifs traduits en actions concrètes, la façon dont la Commune compte gérer le logement sur les 3 prochaines années, nous regrettons que la majorité (cartel CDH-MR-PS) se soit contentée de rattraper son retard. La Région wallonne imposant à toutes les Communes d'atteindre 10% de logements sociaux sur leur territoire, la commune de Hamois étant à ce stade à 3%.

En effet, nous ne retrouvons, encore une fois, aucune ambition ni idées originales dans ce programme mais bien quelques logements supplémentaires à Vivaise (Emptinne), quelques logements rue Ste Barbe et 3 logements de particuliers dont la location sera prise en charge pour en faire des logements sociaux.

Outre ce manque d'ambitions, nous craignons que l'ajout de logements sociaux à Vivaise revienne à ajouter des difficultés à une situation déjà problématique sur le plan de la mixité sociale. Or, un plan plus ambitieux, avec une vision à 10 ou 15 ans, pourrait amener des réponses face à une telle situation (ex : réflexion par rapport à la mise en vente aux particuliers de 2 logements sociaux sur trois, sachant que les logements sociaux qui seraient vendus pourraient ensuite être remis en construction de manière plus dispersée sur le territoire de notre commune).

Par ailleurs, nous espérons que les engagements en termes de délais pourront être tenus. En effet, ce n'est pas moins de 8 logements sociaux qui sont en attente depuis un certain temps déjà dans le cadre de la réalisation du lotissement rue de la Gozée. Et la promesse de subsides régionaux a été donnée pour ces logements depuis belle lurette.

Enfin, sur la forme, nous regretterons que les documents soumis à approbation soient vides de toute information et « complétés par après ». Faute d'informations précises sur les intentions de la majorité et, par ailleurs, pour les raisons de fond évoquées plus haut, nous nous sommes dès lors abstenus sur ce point.